

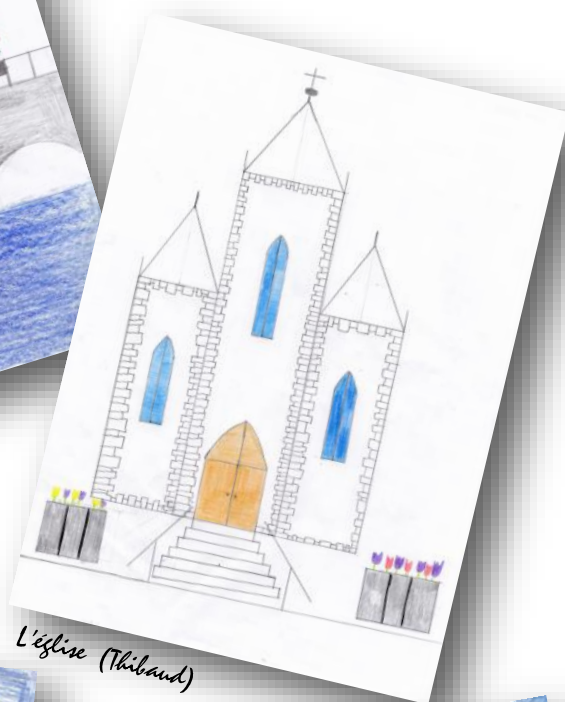
La Feuille de BÉLÂBRE

www.ville-belabre.fr

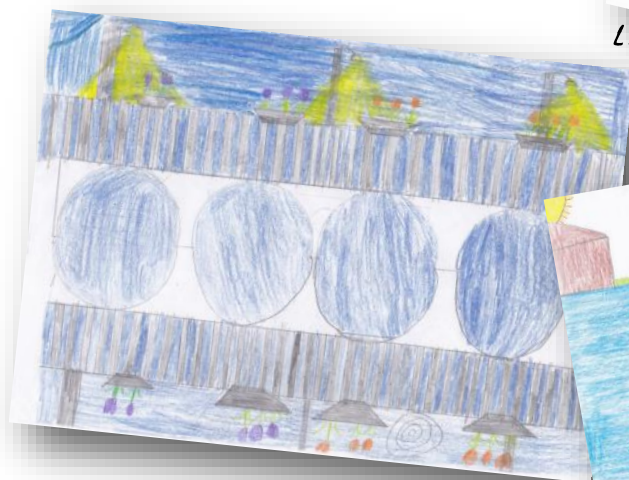
Mai 2016 N° 4



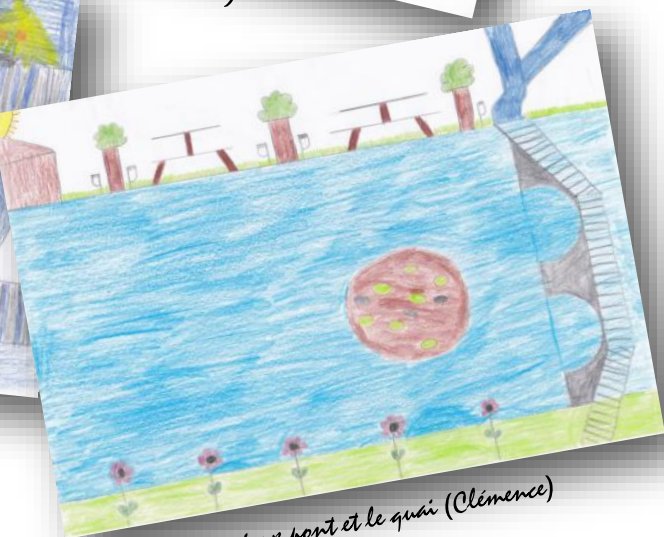
Le vieux pont (Samuel)



L'église (Thibaud)



Reflet du pont sur l'Anglin (Kendall)



Le vieux pont et le quai (Clémence)



www.facebook.com/pageofficiellebelabre

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|--|----|--|
| 4-5 | Budget 2015 | 23 | Le golf des Rosiers |
| 6-7 | Budget primitif 2016 | 24 | Bel'Arbre à cames - Médailles du travail |
| 8-9-10 | Assainissement | 25 | Rencontres Artistiques Val d'Anglin - Familles Rurales |
| 11 | Le plan d'eau | 26 | Pomme d'Api |
| <u>Information importante de dernière minute</u> | | | |
| 12 | Subventions aux associations | 27 | La Comédie Bélâbraise - Country |
| 13 | Tarifs municipaux - Question Réponse - Sacs poubelle/encombrants | 28 | Artisans Commerçants Professions Libérales - Marche UFOLEP |
| 14 | SYMCTOM | 29 | Photos mystères |
| 15 | Jeunes diplômés - Archives municipales - Fleurissement | 30 | Association Parents Elèves - T.A.P. |
| 16-17 | ZOOM : Ecole | 31 | APPB - Indre Nature |
| 18 | Histoire du pays bélâbrais | 32 | Fête des voisins - Fête de Pâques |
| 19 | Les potiers de Bélâbre | 33 | Fiche Rando |
| 20 | Planning familial - Téléthon | 34 | Jumelage - Hommage à R.Rabussier
Jumelage - Tribune libre |
| 21 | S.S.B. | 35 | Etat Civil - Horaires Mairie |
| 22 | Le Gardon de l'Anglin - Billard | 36 | Manifestations du 2ème semestre 2016 |

Nous remercions nos artistes en herbe de la classe de Mme Léostic pour leur participation à l'illustration de ce numéro.

Directeur de publication : Laurent LAROCHE

Conception, réalisation : la Commission Communication

Annie BRULON, Alain LACQUEMENT, Nicole LEDROIT
Vincent MANTEAU, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE

Impression : imprimerie MATARESE

EDITORIAL DU MAIRE

Un nouveau numéro de « La Feuille » consacré à l'activité et la vie municipale : vous trouverez dans ce bulletin les informations qui expliquent nos actions.

Je ne reviendrai pas sur les travaux de l'avenue Jean Jaurès qui sont sur le point d'être terminés, au moment où j'écris ces lignes.

Les travaux de notre future mairie devraient débiter dans l'été, avec un peu de retard, mais nous avons pris le temps de la réflexion sur le choix du mode de chauffage de ce bâtiment. Nous allons créer un réseau de chaleur entre la mairie, la salle des fêtes et le bâtiment qui accueille aujourd'hui la Poste et la salle de réunion. Réseau de chaleur alimenté par une chaudière à granulés de bois financée grâce à l'enveloppe « Territoires à énergie positive et croissance verte » de la Région Centre Val de Loire via le Parc naturel régional de la Brenne.

L'Etat a mis en place un fond d'aide à l'investissement local - 33 millions d'euros pour la région. Nous avons aussitôt décidé d'y inscrire les travaux de la mairie et ceux de la salle des fêtes, qui n'étaient pas prévus au départ. Si nous sommes bénéficiaires de ce fonds, nous allons modifier l'entrée de la salle des fêtes dans le cadre du programme d'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec la création d'un sas qui agrandira la salle, un local de stockage du matériel (tables et chaises) et qui modifiera l'accès aux toilettes. Nous allons également abaisser le plafond du fait de la mise en place du nouveau chauffage et donc améliorer l'acoustique de cette salle. Ainsi c'est tout ce quartier qui verra à l'horizon 2017-2018 une rénovation complète des structures. Dans le prochain numéro de novembre nous vous présenterons l'ensemble de ces travaux.

Le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Indre - SDEI - a aussi accepté notre demande de continuer l'enfouissement des réseaux sur la place de la République et la rue Gambetta, travaux subventionnés à hauteur de 74 % pour la dernière année. Et avec la Communauté de communes, l'éclairage public mettra en lumière l'espace de la place qui en a bien besoin. La rue Gambetta, l'avenue Jean Jaurès – direction Le Blanc - et le square Jean Moulin sont concernés également par le remplacement de l'éclairage public. Sur la commune nous avons plus de 400 lampes qui ne sont plus aux normes . Nous avons mis en place un programme annuel qui permettra le remplacement de cet éclairage devenu obsolète. Ainsi nous pourrons mieux gérer les espaces à éclairer, et moins consommer d'énergie.

Nous avons aussi fait une première réunion publique sur le plan d'eau, c'est une autre façon de communiquer et d'avoir un dialogue avec celles et ceux qui le souhaitent ; nous ferons d'autres réunions de ce type sur d'autres thèmes comme par exemple l'interdiction des produits phytosanitaires.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal qui je l'espère vous informe plus et mieux. N'hésitez pas à faire remonter vos interrogations ou vos questions au secrétariat de mairie.

Bonne saison estivale !

Laurent LAROCHE

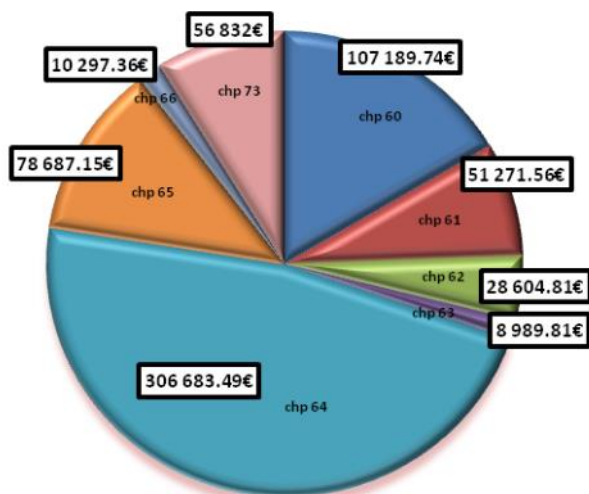
"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible."

Antoine de Saint-Exupéry

REALISATION BUDGETAIRE 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2015

648 555.92 €



- chp 60 eau, assainissement, électricité, carburant, combustible, fournitures entretien des locaux municipaux
- chp 61 locations matériel, entretien des bâtiments, matériel, voies, réseaux, maintenance, assurances, documentations..
- chp 62 honoraires, frais: juridiques, postaux, transports, organismes divers
- chp 63 impôts et taxes
- chp 64 charges de personnel
- chp 65 indemnités élus, contributions syndicats, subventions associations
- chp 66 charges financières : remboursement intérêts emprunts

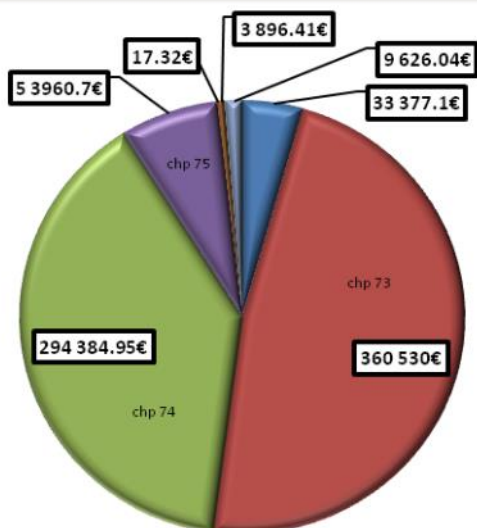
Le résultat final de l'exercice 2015 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de **120 921.99€**

Ce bénéfice est dû essentiellement aux recettes fiscales et à une gestion plus rigoureuse des dépenses.

Les ¾ de ce montant seront transférés en investissement au budget primitif 2016 pour couvrir le financement des restes à réaliser 2015 ainsi qu'une partie des nouveaux investissements 2016 non couverts par les subventions et les emprunts.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2015

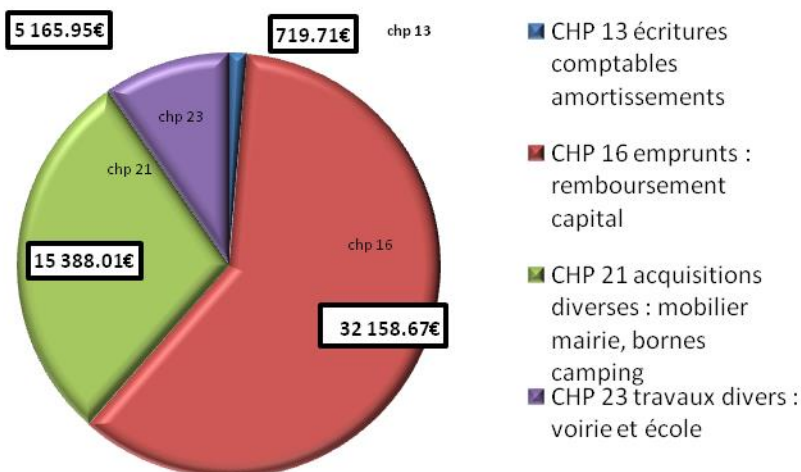
755 912.00 €



- CHP 70 concession, location camping, reversement salaires employés, occupation domaine public, voirie communauté de communes
- CHP 73 impôts, taxes sur pylônes, dotations état, taxe aménagement permis construire
- CHP 74 dotation globale de fonctionnement et dotations diverses + fonds amorçage TAP
- CHP 75 loyers communaux, gîtes, salle des fêtes
- CHP 76 Produits financiers

REALISATION BUDGETAIRE 2015

DEPENSES D'INVESTISSEMENT ANNEE 2015 53 432.34 €



Acquisitions et travaux réalisés pour 2015:

Chapitre 21 : Acquisition de mobilier pour la mairie : 8 162.56 €, d'un ordinateur pour la mairie et un second pour l'Office de tourisme : 2 182, 15 €, installation de bornes

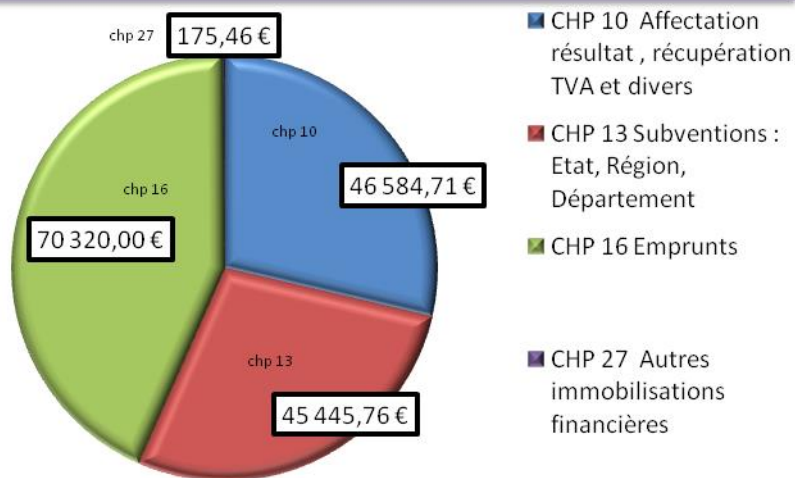
électriques au camping : 5 043.30 €,

Chapitre 23 : réfection de la route de la gare aux enrobés chauds : 2 739.36 €, remplacement de 2 portes à l'école : 2 426.59 €.

Pour cette année 2015

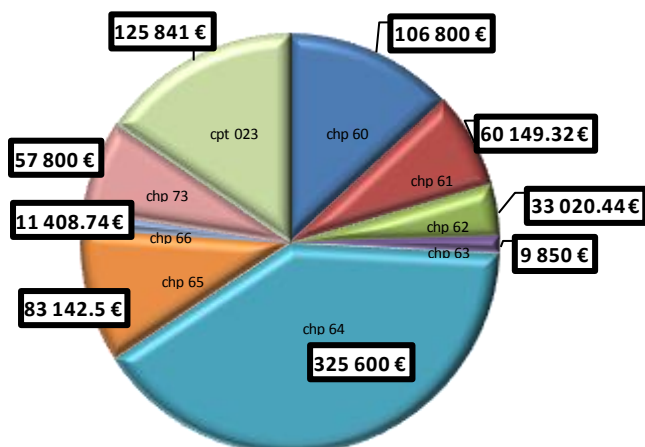
les recettes principales de notre budget sont : le transfert de la section de fonctionnement, les subventions reçues du Département et de la Région et un emprunt

RECETTES D'INVESTISSEMENT ANNEE 2015 162 525.93 €



BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES

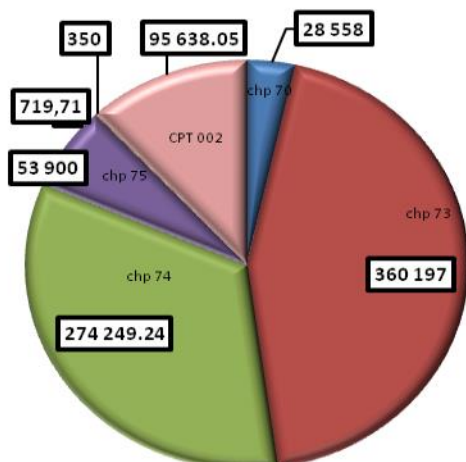


- chp 60 Eau, Assainissement, électricité, carburant, combustible, fournitures
- chp 61 locations matériel, entretien des bâtiments, matériel, voies, réseaux, maintenance, assurances, documentation, formations...
- chapitre 62 honoraires, frais: juridiques, postaux, transports, cotisations organismes divers
- chapitre 63 impôts et taxes
- chapitre 64 charges de personnel
- chapitre 65 indemnités élus, contributions Syndicats, subventions associations
- chapitre 66 charges financières
- chapitre 73 participation Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin
- 023 versement à l'investissement

Montant dépenses fonctionnement 2016 : 813 612 €

Un budget en augmentation, maîtrisé sur les dépenses, un budget volontaire malgré les diminutions des dotations d'Etat. Nous avons fait le choix de pérenniser l'emploi de Mr Renaud Christopher qui était en contrat avenir en prévision du départ en retraite d'un autre employé. Nous avons décidé également de transférer l'excédent 2015 et une partie des recettes de fonctionnement 2016 au budget investissement pour le financement de nos projets 2016.

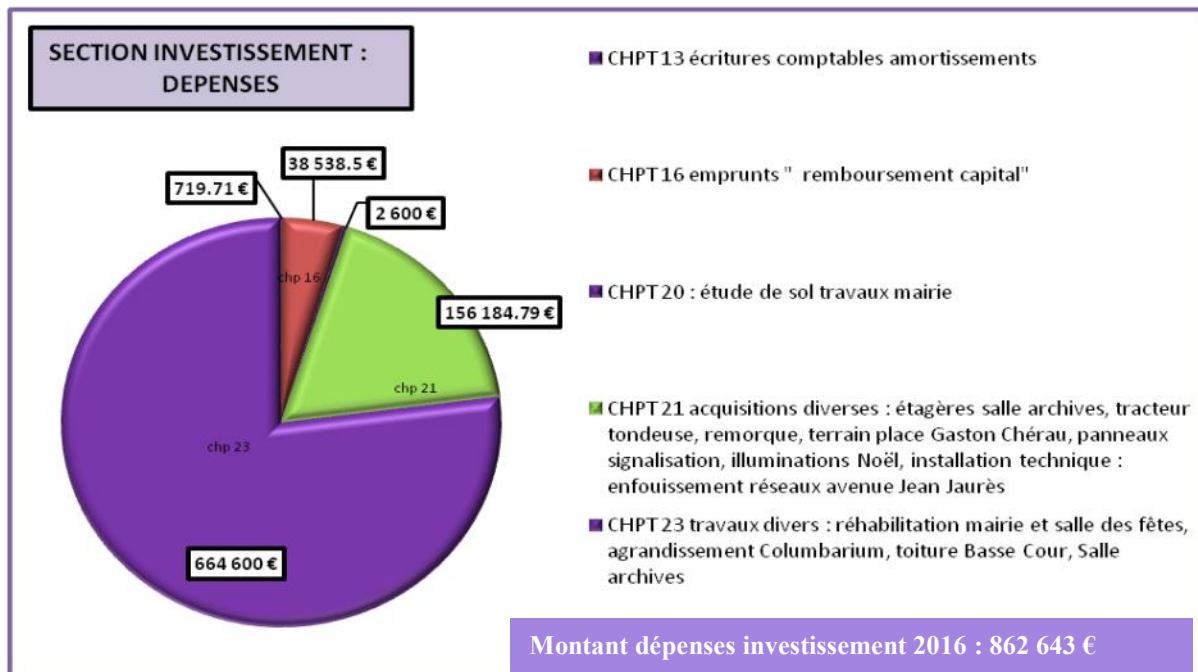
SECTION FONCTIONNEMENT : RECETTES



- CHPT 70 Concession, location camping, reversement salaires employés, occupation domaine public, voirie CDC
- CHPT 73 Impôts, taxes sur les pylônes, dotations Etat, taxe aménagement permis de construire
- CHPT 74 DGF et dotations diverses + fonds amorceage TAP
- CHPT 75 loyers communaux, gîtes, salle des fêtes
- CHPT 76 Produits financiers
- CHPT 77 écritures de régularisation comptable
- CHPT 64 Rembour/charges de personnel
- CPT 002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Montant recettes fonctionnement 2016 : 813 612 €

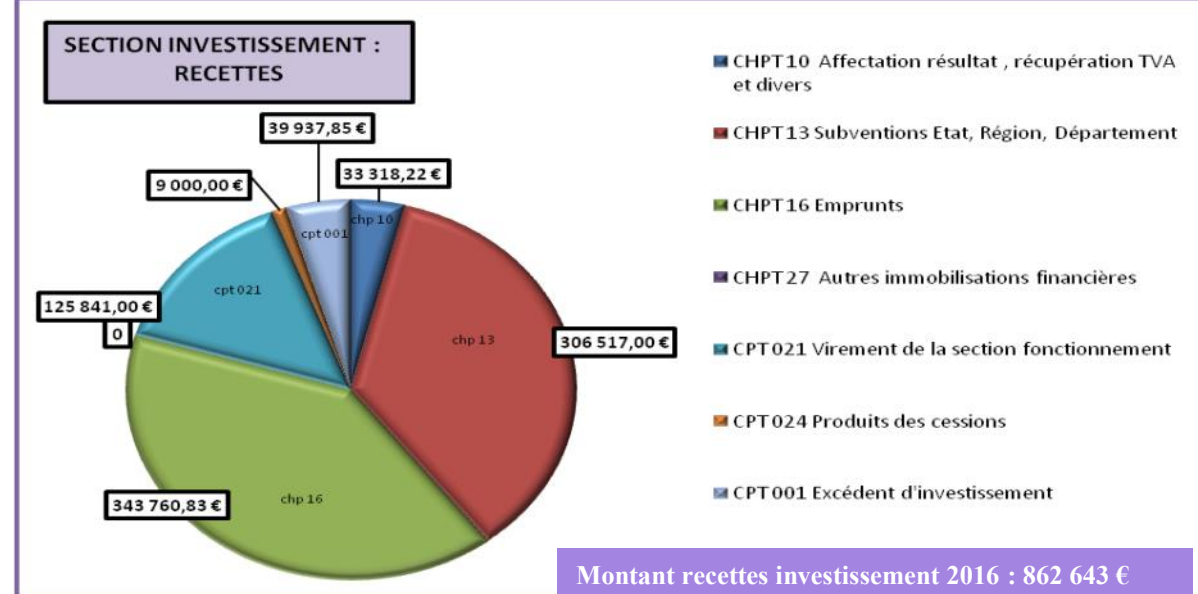
BUDGET PRIMITIF 2016



Chapitre 21 acquisitions et installations techniques, agencements : acquisition terrain place Gaston Chérau 3 000 €, matériel roulant 7 500€, remorque 5470 €, tracteur tondeuse 31 000€, illuminations de Noël 5 153€, enfouissement de réseaux place de la République et rue Gambetta 41 672 € **restes à réaliser 2015** : enfouissement avenue Jean Jaurès 50000 €, signalisation carrefour mairie 5565 €, restauration statue St Fiacre 2700 €, mobilier mairie 1155.79€, débroussailleuse 2969 €

Chapitre 23 Travaux : réhabilitation de la mairie et salle des fêtes 652 600 €, agrandissement du columbarium 7 500 €,

Restes à réaliser 2015 : Travaux toiture Basse Cour 3600 €, restauration salle des archives 3500 €



ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'étude « diagnostic d'assainissement » nous a été divulgué en février dernier. Le constat est sans appel, nous avons un réseau d'assainissement en très mauvais état.

Cette étude a mis en évidence des points noirs et nous permettra de lancer les tranches de travaux nécessaires à la réfection de notre réseau d'assainissement.

3 zones prioritaires sont identifiées :

- la partie nord de l'avenue Jean Jaurès et le talweg qui conduit les eaux usées de la Bouige Chanterais à la route de Mauvières,
- la zone de la rue Anatole France,
- la zone autour du Vieux pont de Bélâbre.

Notre lagune ne fonctionne pas 7 mois sur 12, du fait d'une surcharge hydraulique liée au réseau unitaire (eaux pluviales + eaux usées). Ce réseau unitaire n'est pas forcément remis en cause sur l'ensemble de la commune.

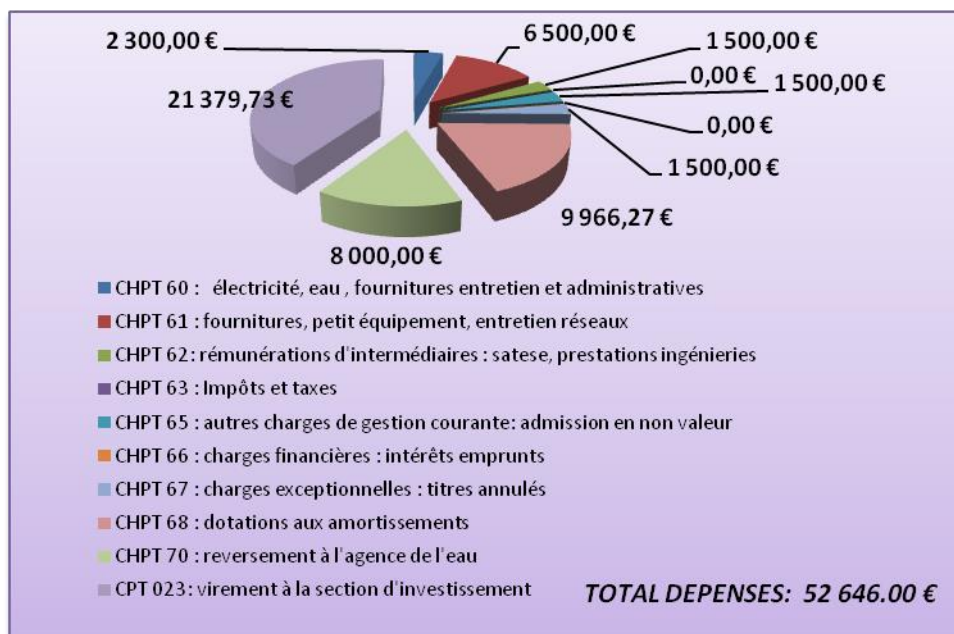
Le montant total des travaux préconisés par l'étude, représente une somme de 2 200 000 €.

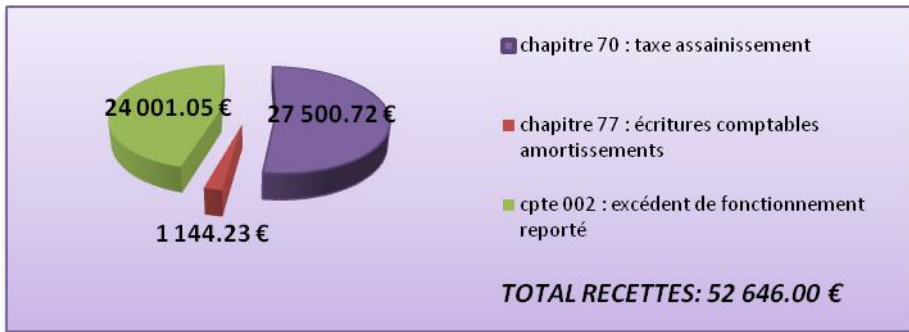
Jusqu'en 2018, ces travaux sont financés à hauteur de 60 % par l'Agence de l'eau du bassin Loire Bretagne et 20 % par le Département. Compte tenu de la très médiocre situation, l'Agence de l'eau nous propose de financer les 20 % restant par un prêt à taux zéro. Ces aides sont exceptionnelles et ne sont pas pérennes. C'est pourquoi il faut s'en saisir, et d'ailleurs la situation nous permet-elle de tergiverser ?

A la demande de l'Agence de l'eau, le prix de l'eau assainie aujourd'hui à 0.72 €/m³ passera à 1.08 €/m³. C'est une augmentation nécessaire et vraisemblablement une première étape.

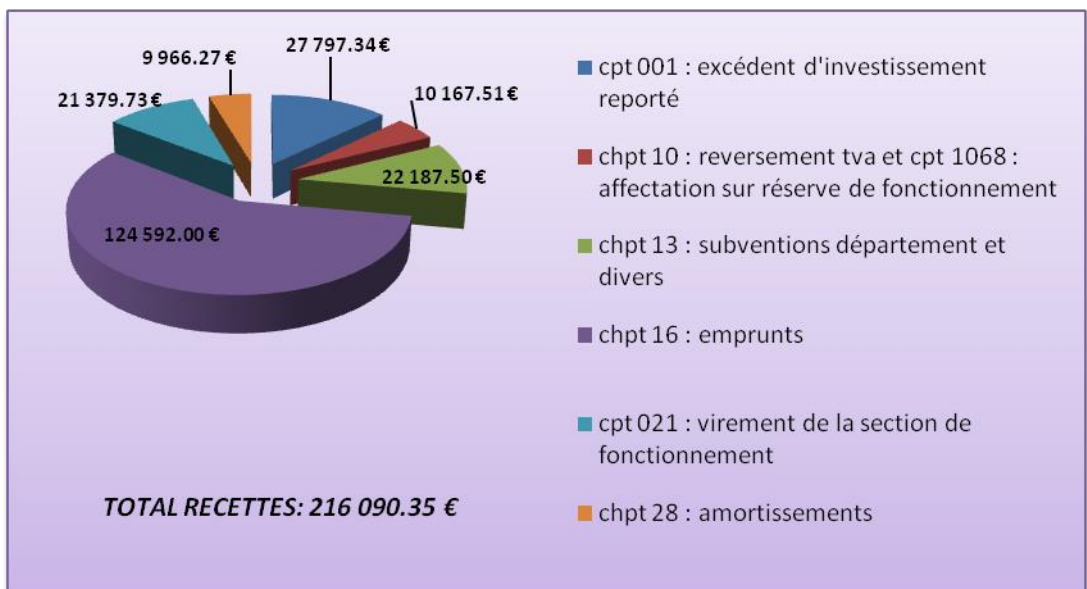
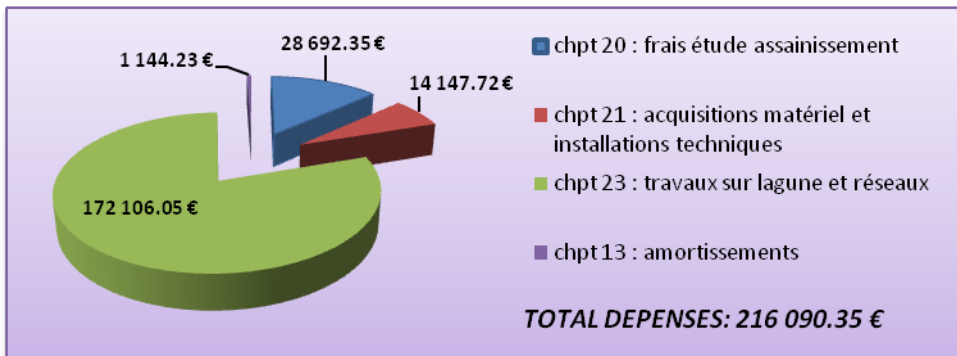
BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

SECTION FONCTIONNEMENT





SECTION INVESTISSEMENT





COMMUNE DE BÊLÂBRE

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Milieu récepteur : l'Anglin (bassin versant de 950 km² au droit du rejet de la station d'épuration)

Station d'épuration :

Principe de traitement : **lagunage naturel** (traitement biologique)

Capacité nominale : **650 Equivalents -Habitants** (EH)

Réseaux d'assainissement :

Réseaux unitaires principalement (un seul réseau collecte les eaux usées et les eaux pluviales)

11.5 km de long

3 postes de refoulement

6 déversoirs d'orage pour délester le réseau en cas de fortes pluies

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Amélioration de la connaissance et du fonctionnement du système d'assainissement

Respect de l'objectif de qualité de l'Anglin, prioritaire selon le SDAGE Loire Bretagne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

CONTENU DE L'ETUDE *

Elaboration du **plan informatique des réseaux**

Diagnostic des **dysfonctionnements**

Propositions d'aménagements pour y remédier

*Réalisée entre Octobre 2014 et Janvier 2016

PRINCIPAUX INTERVENANTS

Maître d'ouvrage :
Commune de Bêlâbre



Financeurs :
Conseil Départemental de l'Indre
Agence de l'eau Loire Bretagne



Bureaux d'étude :

SGS MULTILAB (mandataire)
et **LARBRE INGENIERIE** (co traitant)



Police de l'eau :

DDT de l'Indre



FINANCEMENT

Coût total de l'étude

39 489. 60 € HT

Aides au financement

17 750.00 € HT Agence de l'Eau (50 % de 35 500)

8 875 € HT Conseil Départemental de l'Indre (25% de 35 500)



Réunion publique plan d'eau

Organisée à l'initiative de la Municipalité la réunion publique d'information et d'échanges concernant le plan d'eau et l'assainissement a rassemblé une cinquantaine de personnes le 20 avril à la salle des fêtes.

Photos, cartes et graphiques à l'appui M. le Maire a retracé l'évolution de ce dossier qui a abouti à la décision de reconduire l'interdiction de baignade prise l'an dernier. Les conclusions de l'étude dite de « profil de baignade », réalisée par un bureau d'études spécialisé en 2012 à la demande de la Préfecture, ont eu pour conséquence de reclasser le plan d'eau dans la catégorie « baignade artificielle », la seule du département, imposant par là des normes sanitaires très strictes proches de celles exigées pour une piscine. La qualité de l'eau prélevée dans l'Anglin, même après filtration, ne pouvant s'y conformer, la fermeture était inévitable.

Consciente de l'impact pour le commerce local et l'image de la commune, la Municipalité a engagé des démarches auprès de spécialistes, Agence Régionale de Santé, police de l'eau, hydrogéologues, ingénieurs hydrologues, entreprises, pour explorer toutes les solutions techniques envisageables pour remédier aux contraintes imposées, en particulier des analyses bactériologiques très strictes et un renouvellement complet de l'eau en moins de 12 heures. Ont été étudiés le percement à travers la rive d'un chenal d'amenée d'eau, un captage d'eau plus en amont du bourg, un forage en profondeur, l'installation d'un aérateur au milieu du plan d'eau, un traitement par lampes UV... toutes techniques très onéreuses et ne garantissant pas le plein succès.

Une solution alternative possible pour 2017 est à l'étude qui consisterait à installer à proximité des sanitaires un bassin hors sol d'une centaine de mètres carrés profond d'1,20 m, à l'eau filtrée et chauffée. Celui-ci, acheté ou loué, serait installé en juillet et août puis démonté pour éviter les crues. La surveillance serait assurée par un maître-nageur qui pourrait proposer le matin et/ou en fin d'après-midi des séances d'aqua gym et des cours de natation. Les estimations sont en cours y compris la réalisation d'une plateforme très plane et d'une clôture démontable sécurisant le matériel.

Concernant l'assainissement M. le Maire a présenté les résultats de l'étude diagnostic très détaillée conduite l'an dernier. A partir de l'état des lieux elle préconise et évalue les travaux à réaliser pour mettre le réseau et le lagunage aux normes et améliorer la qualité des eaux traitées. Le coût est énorme : 2,2 millions d'euros mais très fortement subventionné



par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental et facile à mener par tranches annuelles. Des secteurs prioritaires ont été mis en évidence pour une première tranche. Le prix de l'eau assainie encore très bas devra malgré tout être augmenté pour contribuer à l'autofinancement restant à la charge de la commune.

Dernière minute

L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) nous a signalé la présence dans le plan d'eau de l'espèce *Pseudorasbora Parva* appelée couramment « goujon asiatique ».

Cette espèce de poisson porte une bactérie « mi animal-mi champignon », non dangereuse pour l'homme, mais extrêmement grave pour la faune aquatique.

En conséquence et jusqu'à nouvel avis, il est interdit de pêcher dans le plan d'eau par quelque moyen que ce soit.

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS

POUR 2016

NOMS	MONTANT	NOMS	MONTANT
Comité des Fêtes (Bélâbre)	1 300,00 €	Amicale Cironnaise (Ciron)	230,00 €
UNC-AFN (Bélâbre)	350,00 €	Secours Populaire Français (Châteauroux)	30,00 €
ANACR (Bélâbre)	250,00 €	La Ligue contre le cancer (Châteauroux)	50,00 €
Société de Pêche (Bélâbre)	150,00 €	Secours Catholique (Le Blanc)	30,00 €
Amicale Boules Lyonnaises (Bélâbre)	150,00 €	La Croix Rouge Française (Le Blanc)	30,00 €
Amicale Boulistes Bélâbraise (Bélâbre)	150,00 €	SOLIDAGO épicerie solidaire (Le Blanc)	150,00 €
Société Sportive Football (Bélâbre)	1 100,00 €	Office du Tourisme MOVA	800,00 €
Billard Club Bélâbrais (Bélâbre)	400,00 €	Chorale Mélodie Oulches-Ciron	50,00 €
Cantine scolaire (Bélâbre)	1 200,00 €	COMC (Comité Organisation Manifestation Cycliste) Trophée des champions	3 000,00 €
Coopérative scolaire (Bélâbre)	800,00 €	Association Golf des Rosiers	200,00 €
A.F.R. (La Ruche/Pomme d'Api) (Bélâbre)	3 700,00 €	Maison familiale du Lochois	50,00 €
Association des Artisans, Commerçants et professions libérales (Bélâbre)	200,00 €	Collège des Ménigouttes – Section équitation	100,00 €
Association pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre	200,00 €	MFR Ingrandes-sur-Vienne	50,00 €
Comité de jumelage Bélâbre-Monnetier	200,00 €	Hôpital de Le Blanc – Service maternité	150,00 €
Bel'arbre à Cames 36 - Club motos (Bélâbre)	150,00 €		
Souvenir Français (Bélâbre)	200,00 €		
		TOTAL	15 420,00 €

RAPPEL : Toute subvention demandée par une association à la Mairie doit être accompagnée d' un budget prévisionnel annuel et d' un projet d'activité justifiant la demande.

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE DES FETES :

Tarif de location à la journée : Caution 200 €

- 70 € aux associations dont le siège social est fixé à Bélâbre
(avec un supplément de 30 € si la salle est louée avec la vaisselle)
- 100 € aux particuliers domiciliés à Bélâbre
(avec un supplément de 50 € si la salle est louée avec la vaisselle)
- 200 € aux personnes domiciliées hors commune
(avec un supplément de 50 € si la salle est louée avec la vaisselle)

ASSAINISSEMENT :

Raccordement : à la charge du propriétaire (forfait de 750 €)

Assainissement : 0,72€ le m3 d'eau actuellement et 1,08€ à compter de 2017

CIMETIERE :

Tarif des concessions :

- 15 ans : 10 €
- 30 ans : 20 €
- 50 ans : 80 €

COLOMBARIUM

Tarif de location des cases :

- 15 ans : 150 € - 30 ans : 250 €

Tarif de location des « cavurnes »

- 15 ans : 250 € - 30 ans : 400 €

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

NOUS AVONS LES REPONSES !

Question : Je voudrais planter une haie et des arbres mais je ne connais pas les distances à respecter ?

Réponse : Les articles 670 à 673 du Code civil énoncent les règles de distance de plantation des arbres et arbustes en limite de propriété. Ils précisent les droits et obligations du propriétaire et des voisins. Les règles ne s'appliquent qu'en l'absence de règlement particulier.

Il est plus particulièrement précisé dans l'article 671 du Code civil :

- les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine.
- les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être implantés à une distance minimum de 0,50 mètre de la propriété voisine.

Par ailleurs, si les plantations empiètent sur la propriété du voisin, celui-ci dispose du droit d'exiger que les branches soient coupées (article 673).

Sacs poubelle et encombrants

Depuis cette année les sacs à déchets, noirs et jaunes, ne sont plus distribués en porte à porte. Il faut venir les retirer en mairie, auprès du secrétariat. Ils restent gratuits.

Les encombrants sont ramassés le 2ème jeudi de chaque mois par les employés communaux sur inscription auprès de la Mairie.



Du côté de nos déchets

Ce qu'il faut retenir de l'année 2015

DES POULES POUR DIMINUER LES DÉCHETS

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets engagé en 2011, une des actions notables de l'année est la mise à disposition des poules sur les communes de Bélâbre et de Preuilly-la-Ville.

Une poule peut ingurgiter jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires par an !

Ces animaux sont donc le parfait complément du compostage dans le but de diminuer les déchets enfouis.



SOYONS ÉCO RESPONSABLES !

En 2014, chaque habitant du Symctom a généré en moyenne 454 kg de déchets dont 54 % ont été enfouis ! Les sacs noirs à eux seuls représentent 195 Kg / Hab. dont une large partie est valorisable (fermentescibles, papiers, textiles, emballages, ...). L'absence de tri d'une partie d'entre nous détruit la planète et coûte cher à l'ensemble des usagers.

LES SUIVIS DE COLLECTES SONT INDISPENSABLES

Afin d'améliorer la qualité du tri des sacs jaunes et noirs, les ambassadeurs de tri sillonnent le territoire pour sensibiliser les usagers qui commettent des erreurs.

Si vous trouvez sur votre sacs un autocollant de refus de collecte, ne vous formalisez pas ! Il s'agit d'une démarche préventive dont le but est de provoquer un échange constructif entre l'utilisateur concerné et les services du Symctom.

Dans l'intérêt de tous, réservons le meilleur accueil aux ambassadeurs du tri !



Le refus de collecte pour mauvais tri n'est pas une sanction

35 %

C'est le pourcentage d'indésirables retrouvés dans les emballages pour l'année 2014 : sur 534 tonnes de sacs jaunes collectées, 184 tonnes étaient des erreurs de tri soit près de 35 % !

LA COLLECTE DES CARTONS BRUNS

Les cartons bruns doivent être déposés en déchèteries et non



pas en porte à porte

DU NOUVEAU SUR LES DÉCHÈTERIES

La collectivité va procéder à la réhabilitation de la déchèterie du Rasimier située sur la commune de La Châtre l'Anglin ; celle-ci devrait rouvrir au cours de l'année 2016.

Une nouvelle déchèterie va également voir le jour sur la commune du Blanc. L'étude de faisabilité est en cours de réalisation.

*Un doute, une question ?
(www.symctomleblanc.fr) !*

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ centreletribleblanc@orange.fr

Jeunes diplômés à l'honneur

En début d'année la mairie met à l'honneur les jeunes Bélâbrais qui ont reçu un diplôme dans l'année, brevet des collèges, bac, bac pro, CAP, BEP ou diplôme universitaire. Pour n'oublier personne, il est conseillé aux familles ou aux jeunes qui souhaitent participer de se faire connaître en mairie.

Mise à jour des archives municipales

Finies les archives entassées dans un coin du grenier, les élus ont décidé, avec l'aide du service des Archives départementales, de réorganiser la conservation des vieux papiers qui gardent la trace de l'histoire locale. Les plus précieux sont les listes d'état civil, conservées depuis quatre cents ans. Il y a aussi les actes du Conseil municipal, les anciens cadastres, les aménagements de rues et de chemins..."Le local d'archives ne répondait plus aux normes de conservation, il était donc urgent de faire le rangement et de rendre leur consultation plus facile" explique Suzanne Marchand, maire adjointe. Une nouvelle salle de rangement a été aménagée dans la mairie, pour un coût de 3 500€, le reclassement des archives est assuré par une équipe de bénévoles composés d'élus et d'habitants : Sylviane Ouvrard, Annie Brulon, Jacques Martinaud, Martine Tricoche, Joëlle Brisson, Nicole Ledroit, José Ajoy. Un espace de consultation de ces archives est prévu dans les prochains travaux de la mairie.



Réunion de travail des bénévoles avec le Maire, Suzanne Marchand et Lætitia Rondet, attachée de conservation du patrimoine aux Archives départementales.

COMMISSION FLEURISSEMENT

RAPPEL :

Pour participer au concours des maisons et balcons fleuris, n'oubliez pas de vous inscrire auprès de la Mairie et d'apporter un RIB (Relevé d'identité bancaire).

Merci à tous.

L'école primaire de Bêlâbre est dirigée par Mme LEOSTIC accompagnée des enseignantes suivantes :

Mme BAPTISTE : toute petite section (2/3 ans) + petite section (3/4 ans)

Mme CHAMBRAUD : actuellement en congé de maternité et remplacée par M. MARSEILLE : moyenne section (4/5 ans) + CP (6/7 ans)

Mme DELORME : CE1/CE2 (7/9 ans)

Mme LEOSTIC : CM1/CM2 (9/11 ans) + grande section (5/6 ans)

L'effectif des élèves est constant : **2014 : 93 - 2015 : 90 - 2016 : 94**

Pour 2016, parmi les 94 enfants (49 garçons, 45 filles), 23 viennent des communes environnantes, soit :

- Mauvières : 10
- Chalais : 8
- Lignac : 2
- St-Hilaire : 2
- Prissac : 1



Pour rappel, les employées communales Isabelle et Sylvie préparent les repas et encadrent les enfants lors du déjeuner, Véronique et Virginie aident les enseignantes et animent la garderie.

Christelle DUPUIS : Auxiliaire de vie scolaire (AVS) s'occupe de 2 enfants handicapés.

Nathalie JEANNETON, employée de vie scolaire (EVS) en contrat aidé, enseigne plus particulièrement l'informatique.

Une fois par semaine, les enfants vont à la bibliothèque municipale et Paulette (bénévole) partage avec eux, en classe, le plaisir de la lecture.

En plus des ordinateurs installés dans les classes, les élèves de CM1/CM2 possèdent un tableau interactif (descriptif ci-dessous)

A la fin 2016, des tablettes et un vidéo-projecteur interactif viendront compléter cet équipement financé par la CDC MOVA.

Depuis 2 ans un Conseil municipal des enfants a été instauré ainsi que la mise en place de 2 médiateurs élus parmi les élèves afin de régler les petits problèmes de classe.

En avril, le nouveau journal de l'école : « La feuille de l'arbre à ballons » vient de paraître, très illustré et attractif. Un deuxième numéro devrait sortir en juin. Il va être mis en vente au prix de 0,50 € chez les commerçants.

Pour la saison 2016/2017, 5 numéros sont prévus.

N'oublions pas les poules!!!! toujours au nombre de 6, faisant la joie des enfants et servant à la réduction des déchets alimentaires collectés.

ECOLE DE BÉLÂBRE

TOTAL salaires et charges	70 994,90 €
CLASSE DE NEIGE (5 551 € pour 2 ans)	2 775,50
PISCINE	727,75
MUSIQUE	86,50
DEPLACEMENTS EN CAR	4 589,02
ENERGIE	12 796,11
EAU	597,76
PRODUITS ENTRETIEN	1 097,11
LAVAGE VITRES	612,00
REPARATIONS/VERIFICATIONS	381 ,58
COPIEUR (Location+copies)	1 232,84
FOURNITURES SCOLAIRES	9 837,97
TAP	9 000,00
PERI-SCOLAIRE	6 000,00
Assurance	672,40
TOTAL	50 406 ,54
<u>TOTAL</u>	<u>120 813,44 €</u>

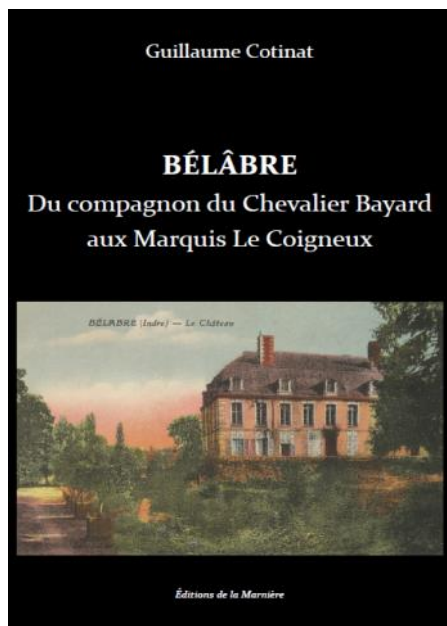
Le coût global d'un élève (y compris transport) revient à : **1 300 €**.

L'école de Bélâbre accueille des enfants des communes de Chalais, Mauvières et de Saint-Hilaire. Pour l'année 2015 cela représentait 22 enfants.

En concertation avec ces 3 communes, il a été décidé qu'elles participeraient aux frais de fonctionnement de l'école à hauteur de **800 €/enfant/an**.

Pour déterminer cette somme l'ensemble des salaires et charges ont été proratisés et Bélâbre en supporte une part plus importante. Par ailleurs elle est propriétaire des bâtiments de l'école et elle assure seule les travaux d'investissements.

L'HISTOIRE DU PAYS BÊLÂBRAIS ET DES LE COIGNEUX À L'HONNEUR

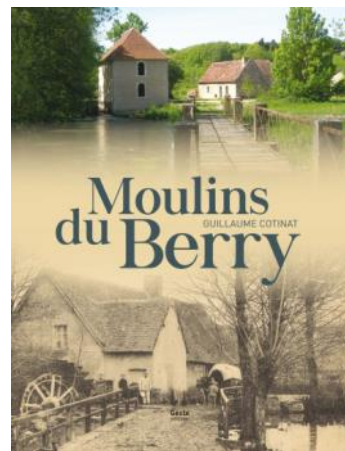


Quatre-vingt-cinq ans après la disparition du château, un livre redonne enfin vie à cette belle demeure du Grand Siècle bâtie au milieu de l'Anglin et agrémentée d'un vaste parc, qui fit l'émerveillement des hôtes de passage. C'est aussi l'occasion de découvrir l'histoire des marquis Le Coigneux, depuis le premier et son rôle majeur durant la Fronde, jusqu'au huitième et dernier dont les ennuis matrimoniaux aboutirent à la démolition du château, vers 1930, et inspira un roman à l'écrivain Gaston Chérau. Plusieurs chapitres retracent par ailleurs l'évolution de la ville depuis ses remparts de la fin du Moyen Âge jusqu'aux transformations du XX^e siècle. Un bel ouvrage enrichi d'une centaine d'illustrations, qui fera date dans la connaissance de notre commune et des Le Coigneux.

Sommaire :

1. Bêlâbre de la fin du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle
2. Pierre III de Pocquières, compagnon du chevalier Bayard
3. Le président Le Coigneux, premier marquis de Bêlâbre
4. Les Le Coigneux et le marquisat de Bêlâbre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime
5. Le second château
6. Bêlâbre au XVIII^e siècle
7. L'abbé Le Coigneux
8. L'émigré Le Coigneux
9. Des quais de la Néva aux rives de l'Anglin
10. La fin des Le Coigneux et du château de Bêlâbre
11. Bêlâbre aux XIX^e et XX^e siècles

Guillaume Cotinat est docteur en histoire. Il est aussi l'auteur d'un livre sur les *Moulins du Berry* (Geste éditions 2015) centré, en dépit de son titre, sur les vallées de la Creuse et de l'Anglin, à commencer par les moulins du pays bêlâbrais (Balabran, Rocheblond, Nesmes, la Planche, Pleumartin, la Ronde, les Roches, le Rochat, etc.)



Livres en vente à la supérette Casino de Bêlâbre,
et chez l'auteur : guillaume.cotinat@orange.fr – 06 81 99 81 15

Histoire locale

LES POTIERS DE BÉLÂBRE

En 2015 une très belle exposition était présentée au Château Naillac au Blanc sur les potiers de la Brenne. Les familles bélâbraises Brandin, Nadaud et Nuret y étaient représentées sur une période allant du milieu du 18e au milieu du 19e siècles. Cette manifestation m'a incité à prolonger ces recherches sur Bélâbre.

Au village de Lagereuil sont mentionnés un potier en 1634 par le décès de "Johan Brandin potier", puis en 1637 Estienne Denis. L'origine de cet atelier n'est pas connu, les premiers actes remontant à 1631.

Au Petit Ajoux on retrouve un autre Johan Brandin en 1653 et **aux Vigneaux**, Charles Brandin en 1777. Au cours de cette période les Brandin se succèdent de père en fils ; certaines filles se mariant avec un potier comme Magdeleine en 1772 avec Jean Nuret. Il s'agit d'un atelier assez conséquent puisque, dans certaines périodes, deux frères travaillent avec chacun un fils et le mari d'une des filles. L'entreprise fait ainsi vivre plusieurs foyers. Vers 1775 l'activité dut baisser car on ne trouve plus que François Brandin, dernier potier du nom, avec Jean Nuret.

Nous n'avons pu définir avec exactitude la disparition de la poterie du Petit Ajoux/Les Vigneaux. C'était peut-être chose faite à la fin du 18e siècle lorsque le couple Brandin/Nuret hérite d'une maison impasse de l'Orangerie. De fait dès 1835 les Nuret, Pierre, le père, ses trois fils, Jacques, Michel et Jules, et son petit-fils, Sylvain, y sont potiers. la famille possède trois fours dans l'impasse. En 1851 seul Jacques reste en activité

Au bourg de Nesmes Pierre Nadaud construit un four de potier vers 1820. Il a été ouvrier potier au Blanc de 1803 à 1809. On le trouve à La Tâche (Chalais) de 1811 à 1819. Il travaille encore en 1846 aidé de ses deux fils.

L'artisanat potier à Bélâbre a été une activité conséquente dans la période où nous pouvons l'appréhender. Une production plus ancienne a existé sur le terroir car un lieu-dit Cassepoterie en 1614, au nord de Bélâbre, est l'indice d'un atelier disparu au 16e siècle ou avant. La production de ces établissements assurait les besoins locaux mais aussi une aire plus étendue comme l'atteste la présence d'un marchand de poterie, Léobon Augrost, de 1788 à 1812.

La disparition des potiers de Bélâbre au milieu du 19e siècle est un phénomène généralisé à l'ensemble de la Brenne . Les importations de poteries plus fines (faïence) ou plus performantes (grès) furent alors facilitées par la création de routes carrossables toute l'année.



José Ajot

Ecuelle dite à oreilles à cause de la forme de ses tenons de préhension.

1ere moitié du XIXe siècle. (Collection particulière)



Téléthon Bélâbre – Le Blanc et leurs communes associées

Les 4 et 5 Décembre 2015 nous vous donnions rendez-vous pour la 29^e édition du Téléthon. Une fois encore l'implication du plus grand nombre d'entre vous pour cette cause nationale nous a permis de récolter la somme de 19 939,07.euros.

Nous remercions toutes les communes et les bénévoles participants et plus particulièrement le Comité des fêtes de Bélâbre qui a su, au pied levé, reprendre certaines animations des Hommes du Feu non disponibles en raison des évènements.

Un grand merci à tous.

Le Comité de coordination.



Sapeurs-Pompiers de BELABRE



RAPPEL

04 JUIN 2016

Comme les deux années passées, les Sapeurs-Pompiers de BELABRE vous ouvrent les portes de leur centre de secours.

Ils profiteront de ce moment de convivialité, dans ce lieu où ils passent beaucoup de temps, pour vous présenter leurs trois nouveaux véhicules affectés lors de l'année 2016.

Diverses animations se dérouleront le temps de cette porte ouverte.

Pour terminer la journée, l'amicale des Sapeurs-Pompiers organisera un méchoui (sur réservation) suivi d'une soirée dansante.



Le chef de centre, Capitaine JEANNETON Pascal.

Le Planning Familial 36
 Permanence Anonyme et Gratuite
 au Centre Social
 1, rue Jean Giraudoux 36 300 Le Blanc
 Vie affective et sexuelle

Couple Prise de risques Contraception
 Identité sexuelle
 Violences Tests de grossesses Écoute
 Préservatifs
 Grossesse désirée ou non

Permanences 2016 : Les Mercredis
 Avec ou sans RDV de 14h à 17h :

13 Janvier	3 Février
2 Mars	6 Avril
11 Mai	1 Juin
7 Septembre	5 Octobre
2 Novembre	7 Décembre

Pour plus de renseignements n'hésitez pas
 À en parler avec l'équipe du centre social
 Ou à contacter le Planning Familial au :
 02 54 61 07 06 / 07 81 48 30 56



Société Sportive de BELABRE

Adresse de notre site: <http://societe-sportive-belabre.footeo.com/>

La saison 2015 / 2016.

Les différentes équipes sont entrées en compétitions depuis septembre. La SSB dispose cette saison de 75 licenciés, l'équipe I, 3ème division, éliminée au 2^{ème} tour de la coupe de l'Indre par Moulins sur Céphons, également éliminée au 2^{ème} tour du challenge Legros par Ingrandes, est actuellement 8^{ème} au classement et devrait se maintenir à cette place. L'équipe est dirigée par *Francis PAIN*.

L'équipe féminine jouant à 8, est 5^{ème}, il reste 3 journées de championnat et elle devrait finir à cette place.

Elle est encadrée par *Christopher RENAUD*.

Toutes les catégories jeunes (de 5 à 19 ans) sont dans le groupement Marche Occitane - Val d'Anglin (AS MOVA)

Les U7 : ils ne font que des entrainements

Les U9 : 3 équipes jouent au stade de CHAILLAC

Les U11 : 1 équipe joue au stade de BELABRE responsable *Patrice PAIN* et 1 équipe à EGUZON

Les U13 : 1 équipe joue au stade de ST BENOIT responsable *Christopher RENAUD*

Les U15 : 1 équipe joue au stade de CHAILLAC

Les U18 : 1 équipe joue au stade de PARNAC

Les séances d'entrainements des U7 aux U15 se déroulent au stade de Bélâbre les mercredis après midi de 14h00 à 17h30 et sont animées par *Christopher RENAUD* mis à disposition de l'AS MOVA par la Mairie de Bélâbre pour la saison 2016/2017.

Quelques dates à retenir

L'assemblée générale aura lieu au stade le 5 juin 2016 à 18h30 et sera suivie d'un vin d'honneur et d'un barbecue.

Le barbecue annuel aura lieu au stade le 2 juillet 2016 à partir de 12h00, s'inscrire avant le 26 juin 2016.

Reprise de la compétition début septembre 2016

Merci à tous les membres de la Société Sportive de Bélâbre pour leur participation à cette saison 2015/2016.

Pour toutes les personnes qui désirent nous rejoindre,
contacter le n° 06 84 68 65 54.



LE GARDON DE L'ANGLIN

Le 7 novembre 2015, nous avons réélu le nouveau Conseil d'administration pour 5 ans conformément à nos statuts.

Président d'honneur : M. PEZ Jean
Président : M. TRIPOTIN Maurice
Vice-président : M. RIGOLLET Cyril
Trésorière : Mme MAQUIN Marjorie
Secrétaire : M. TRIPOTIN Cyrille
Membres : Mme PRINCE Monique, Mme TRIPOTIN Nadège, M. BOMBERT
Loïc, M. MAQUIN Mathieu, M. BODIN Jean-Claude.
Vérificateurs aux comptes : M. ROY Cédric et M. GATAUD Daniel

- Le 18 juin 2016 aura lieu le concours jeunes et le 9 juillet aura lieu le concours adultes.
- Un nettoyage des berges sera prévumerci d'avance aux volontaires.
- Tous ces événements seront signalés par voie d'affiches

Le 31 décembre 2015 , 15 kg de sandres et 15 kg de brochets (30/35cm) ont été déversés

Je remercie nos 4 dépositaires (le Bon coin, le petit Berry, SARL Jeanneton, l'Office de tourisme), ainsi que la commune et ses commerçants pour leurs dons mais aussi Mr CHAGNAUD Jean-Léon pour l'accès au petit pont.

LE PRESIDENT



BILLARD CLUB DE BELABRE

Bonjour à tous ,

Pour le billard, la saison 2015/2016 a été bonne. En effet des nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre et apporter du sang neuf.

Notre effectif est passé à 19 membres !

A l'occasion des brocantes à Bélâbre nous organisons une journée « portes ouvertes » afin d'attirer de nouveaux joueurs.

Un certain nombre de visiteurs cherchent les trous ! Mais il n'y en a pas au billard français !

Notre présence sur internet : www.ville-belabre.fr

→ Vivre à Bélâbre → Clubs sportifs → Billard club Bélâbrais .

Renseignements : Hubert Oouvray 02 54 37 17 20, José Costa Gaio 06 41 66 40 26 .



Association du Golf des Rosiers

L'association a véritablement commencé à se développer il y a 3 ans environ. Le terrain de golf se situe au Grand Tremble sur le territoire de Bélâbre, en face du Centre équestre de l'Epineau. Il est d'une surface de 14 hectares, composé de 6 trous et d'un practice (zone d'entraînement) de 200 mètres.

Une nouvelle équipe vient de reprendre les rênes de cette association. Notre but est de développer progressivement nos activités, tant au niveau de l'organisation qu'à celui de l'aménagement du terrain et des structures en place sur celui-ci.

Nous avons accueilli en mai et juin 2015, 2 après-midi par semaine, les enfants de l'école de Ruffec, dans le cadre des activités périscolaires organisées par la Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse. De l'avis général, en premier celui des enfants, ce fut un réel succès. Nous renouvelerons cette expérience en mai et juin prochains. Nous accueillerons également à cette même période les enfants de l'école de Bélâbre un après-midi par semaine.

Du 15 juin au 15 septembre 2016, en collaboration avec l'Union Sportive du Blanc, nous emploierons des salariés sous contrats d'avenir, afin de tenir une permanence d'accueil sur le site, du mardi au samedi inclus, de 10h à 12h et de 14h à 19h. Un salarié du Syndicat intercommunal assurera les permanences tous les lundis de juillet et septembre.

45 adhérents ont été recensés en 2015. Chaque membre dispose d'une clé permettant l'accès illimité au parcours. Notre ambition est d'augmenter sensiblement les effectifs, en tentant d'attirer du monde vers ce sport, praticable à tous âges et tous niveaux, et générateur de détente et de convivialité. Une opération « portes ouvertes », destinée à faire découvrir ce sport, a été organisée le 1er mai, en collaboration avec le Centre équestre de l'Epineau, situé également au lieu-dit du Grand Tremble, à 100 mètres du golf. En plus des adhérents à l'année, nous accueillons des personnes de passage, désireuses d'effectuer ponctuellement un parcours (green-fee).

Les tarifs des cotisations sont les suivants :

Individuel : 120 €

Couple : 200 €

Jeune de 18 à 25 ans : 60 €

Jeune de 12 à 17 ans : 40 €

Enfant de moins de 12 ans : gratuit

Au mois : 40 €

Green-fee (parcours ponctuel) : 10 €

Location de matériel : 2,50 €

Seau de balles (pour le practice) : non adhérent : 2 €, adhérent : 1 €



Pour tous renseignements : www.golfdesrosiers.fr, contact@golfdesrosiers.fr

Nous tenterons de vous faire prendre goût à ce sport magnifique.



BEL'ARBRE A CAMES

Club moto

Les adhérents du club de moto se retrouvent toujours avec plaisir. Ce fut le cas lors de l'AG qui s'est déroulée au relais de St Hilaire en ce début d'année.

Lors du vote, le bureau a été reconduit à l'unanimité.

Pour répondre aux envies de sorties, quelques propositions ont été adoptées, bien sûr il faut toujours conjuguer avec notre pire ennemi « la météo ».

Nous essaierons néanmoins d'en faire fi, avec la mise en place des petits cafés du dimanche matin dans un petit périmètre. Ceci offrant ainsi la possibilité de se rencontrer de manière informelle ; le choix du lieu étant ouvert aux membres du club.

Sont conservées les sorties de printemps et d'automne.



MEDAILLES DU TRAVAIL

A FAMILLES RURALES DE BÉLÂBRE



Le lundi 4 avril dernier, une sympathique manifestation était organisée en l'honneur de Bernadette Audoin, aide à domicile, en retraite depuis septembre 2015, après plus de 39 ans au service des personnes âgées.

Trois distinctions lui ont été décernées en reconnaissance de toutes ces années de travail et de fidélité : médaille d'argent, médaille de vermeil et médaille d'or du travail.

Ses collègues et les responsables de l'association Familles Rurales entouraient Bernadette, très émue et lui souhaitaient une longue et heureuse retraite.





15èmes Rencontres artistiques du Val d'Anglin



La 15ème édition du salon présentera du 1er au 9 octobre 2016 une vingtaine d'artistes, toutes techniques confondues, afin de respecter l'un des objectifs de cette manifestation qui est de favoriser **les Rencontres Artistiques**.

Un second objectif qui est de privilégier la qualité des oeuvres exposées, sera, à n'en pas douter, également réalisé au vu de la liste des artistes qui ont répondu positivement à notre invitation, tous talentueux et de belle notoriété.

15e RENCONTRES ARTISTIQUES DU VAL D'ANGLIN
BÊLÂBRE (Indre)
du 1er au 9 octobre 2016

Invités d'honneur
CHRISTINE DUMONT
(pastel)

&
ADRIEN COPPOLA (aquarelle)

En présence d'une vingtaine d'artistes

Salle des fêtes de Bêlâbre (36370) - 4 bis avenue Jean Jaurès
Ouvert au public, en semaine de 13h à 18h, samedi et dimanche de 10h à 19h
Dimanche 09 octobre, clôture à 18h
Téléphone : 02 54 39 49 43 (messagerie) Courriel : salon.valanglin@orange.fr
http://www.rencontres-artistiques-val-anglin.fr

Reste à atteindre notre troisième objectif qui est d'attirer, comme les années précédentes, un nombre important de visiteurs et de leur faire passer de beaux moments artistiques.

Vous pourrez suivre l'évolution de l'édition à venir sur notre site internet :

<http://www.rencontres-artistiques-val-anglin.fr/>.

Familles Rurales :

Suzanne Marchand 02 54 37 10 95



Maintien à domicile :	Marie-Noëlle Taillebourg	02 54 37 10 95
Activités manuelles :	Micheline Jeanneton	02 54 37 23 98
Chorale :	Gisèle Perrin	02 54 37 63 41
Club Joie de Vivre :	Jeanine Rabussier	02 54 37 60 15
Garderie Centre de Loisirs :	Michèle Jeanneau	02 54 28 61 36
Gymnastique :	Sylviane Ouvrard	02 54 37 60 61
Marche :	Gisèle Perrin	02 54 37 63 41
Peinture et dessin :	Annie Brulon	02 54 37 90 25
Vidéo :	Vincent Manteau	06 80 13 73 40
Rencontres Artistiques Val d'Anglin :	Annie Brulon, Maggy Villain	02 54 39 49 43
Scrabble :	Pierrette Oeuvery	02 54 37 41 63

SERVICE LOISIRS ENFANCE JEUNESSE

POMME D'API

- Accueil périscolaire tous les soirs après la classe de 16 heures à 18h30, goûter et transport compris. Depuis janvier Alison est venue renforcer l'encadrement de l'accueil.
- Mercredi après-midi, accueil périscolaire de 12 heures à 18h30, repas à la cantine.
- Pendant les petites vacances (sauf Noël), accueil de loisirs sans hébergement de 7h30 à 18 heures.
- En juillet, accueil des enfants à la journée : accueil de 7h30 à 9 heures, activités de 9 à 12 heures, repas de 12 heures à 13h30, jeux de 13h30 à 17 heures, sorties, activités libres... Le départ des enfants est échelonné de 17 à 18 heures
Le programme du mois de juillet aura pour thème « LA PISTE AUX ETOILES », avec journée inter-centre avec l'accueil de loisirs de Chaillac, baignade, mini-séjour, sortie récréative (voyage), animation itinérante « arts du cirque » et plein d'autres activités manuelles, sportives, éducatives ...

La kermesse aura lieu le 22 juillet au plan d'eau de Bélâbre à partir de 17 h 30 avec jeux, spectacle des enfants et dîner champêtre.

Pour une meilleure organisation, les personnes intéressées doivent inscrire les enfants le plus tôt possible (nous prenons les inscriptions dès maintenant). Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter aux heures habituelles d'ouverture : du lundi au vendredi de 16 heures à 18 h 30, le mercredi de 12 heures à 18h30,

POMME D'API

15, rue Emile Zola,

36370 BELABRE

TEL : 02 54 28 61 36.

Mail : afr.pommedapi@orange.fr





La Comédie Bélâbraise



Depuis la fin février jusqu'à la fin avril, la Comédie Bélâbraise avec la pièce « *Chat et Souris* » a semé sur les routes du département des répliques qui fusent, des portes qui claquent et des éclats de rire tant côté scène que côté public. Jolie parenthèse de vie de troupe rythmée par le partage et la complicité, sans oublier le labeur !



Les jeunes de l'Atelier Théâtre travaillent eux aussi toute l'année pour présenter leur spectacle

le vendredi 10 Juin à 20 H à la salle des fêtes de Bélâbre.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Venez nombreux.

Le Club Country Farwest 36 de Bélâbre

Compte actuellement quinze adhérents et a organisé son bal annuel le 19 mars qui a connu un vif succès avec 140 personnes présentes.

Notre prochain bal aura lieu le dimanche 6 novembre à la salle des fêtes de Bélâbre.

Pour les personnes intéressées les cours auront lieu à la rentrée de septembre les mercredis de 19h00 à 20h00 pour les débutants et de 20h00 à 22h00 pour les novices et confirmés.

En prévision pour 2017 : loto, bal country avec repas à la salle des fêtes et au plan d'eau grande animation avec repas bal country et stands country.

Le club voit déjà augmenter ses effectifs avec une dizaine de personnes supplémentaires.

Bureau : Président : Fassiaux Frédéric 06 09 46 95 03

Trésorière : Fassiaux Ludivine

Secrétaire : Delavie Bruno



ASSOCIATION DES ARTISANS, COMMERCANTS ET PROFESSIONS LIBERALES DE BÉLÂBRE

C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que nous nous sommes rassemblés en février et c'est durant cette rencontre que chacun a fait part de l'intérêt de continuer à faire vivre l'association. C'est pourquoi nous remercions les personnes présentes à cette soirée.

Ont été élus au bureau :

Dominique LESTRADE : Président,
François AGEORGES : Vice-Président,
Sofiane TOUATI : Trésorier,
Ludovic LEMONNIER : Trésorier Adjoint,
Emmanuel DUPLANT : Secrétaire,
Fabrice NIBEAUDEAU : Secrétaire Adjoint,
Membres : Sandrine DESVILLETTE, Sophie LESTRADE, Jean TAILLEBOURG.

Pour cette année, quelques idées d'animations ont trouvé naissance :

- une journée sera animée par l'association rassemblant ainsi tous nos corps de métiers,
- l'apéritif d'été reste aussi d'actualité car il permet d'apprécier un bon moment passé en votre compagnie dans la joie et la bonne humeur.

Notre association vous remercie car c'est grâce à vous que nos professions et nos activités pourront se maintenir et ainsi participer à l'équilibre et la vie de notre village auquel nous sommes tous très attachés. Sachez profiter de cette proximité qui vous est offerte et c'est avec plaisir que nous restons à votre disposition.

A bientôt

Dominique LESTRADE



Marche UFOLEP du 1er Mai

Le 1^{er} mai 2016 : une édition qui atténue les aléas de 2015...

A quelques unités près, 200 randonneurs ont eu le choix entre 3 parcours : 8,5 / 12 et 17 kms de chemins agréables fraîchement entretenus et, en prime, les allées du bois de Paillet. Deux ravitaillements avec café, chocolat, fromage blanc et les boudins de fabrication locale furent très appréciés.

Les organisateurs remercient les propriétaires des bois de Paillet, les commerçants, artisans dont les trophées ont récompensé les clubs et l'ensemble des bénévoles dont le coup de main a permis le bon déroulement de cette manifestation.



Jeu des photos mystères

Connaissez-vous bien le bourg et ses environs ?



Solutions photos mystères feuille de Bélâbre n°3 :



façade maison (ancien restaurant L'Ecu) sur la place



façade boulangerie Renaud



Mairie



maison Leon M'Ba route de Lignac



Maison Rue J.J. Rousseau



Chapelle de Jovard



Association des parents d'élèves

Pour accompagner la fin de l'hiver notre traditionnelle soirée blanquette s'est déroulée le samedi 5 mars et a réuni 170 personnes. Convivialité, ambiance, tout était réuni pour s'amuser, grâce aussi à l'animation musicale qui a fait bouger l'ensemble de la salle.

A Pâques les familles ont apprécié le spectacle de magie suivi de la très attendue chasse aux œufs, organisés par le Comité des Fêtes.

Enfin, comme chaque année, notre kermesse se tiendra le samedi 25 juin au plan d'eau ou en cas de mauvais temps à la salle des fêtes. L'après-midi le spectacle des enfants sera suivi de différentes animations et repas champêtre dansant le soir.

Un mot enfin pour remercier tous les parents bénévoles, qui donnent temps et énergie sans compter, les commerçants, le Comité des fêtes et la mairie qui nous soutiennent de la meilleure façon possible.

Le bureau de l'APE

TAP 2015/2016 du 18/04 au 02/07 MARDI ET VENDREDI DE 14H30 à 16H

Classe	Mardi (11)	Vendredi (11)
TPS-PS-MS (5-13-7) 25 enfants	Véronique et Martine	Véronique et Martine
MS-GS (7-6) 13 enfants	Cuisine 1^{ère} période Cantine	Jeux 1^{ère} période Classe Mme Chambraud ou extérieur
	Expression Corporelle 2^{ème} période Salle motricité	Arts Plastiques 2^{ème} période Salle Accueil
CP 13 enfants (moins 1 en CE1)	Anglais 1^{ère} période Classe Mme Léostic	Jardin 1^{ère} période
	Atelier Patrimoine 2^{ème} période Classe Mme Delorme	Tennis 2^{ème} période
CE1 7 enfants (plus 1 de CP)	Arts Plastiques 1^{ère} période Salle Accueil	ADESLI 1^{ère} période Salle des Fêtes ou extérieur
	Jeux société / plein air 2^{ème} période Classe Mme Chambraud ou extérieur	Expression corporelle Salle motricité ou Golf 2^{ème} période
CE2 13 enfants	Jeux société / plein air 1^{ère} période Classe Mme Chambraud ou extérieur	Arts plastiques 1^{ère} période Salle Accueil
	Arts Plastiques 2^{ème} période Salle Accueil	ADESLI 2^{ème} période Salle Des Fêtes ou extérieur
CM1 8 enfants	Théâtre Salle des Fêtes	Expression Corporelle(22 et 29 avril) salle motricité
		Golf 1^{ère} période
CM2 9 enfants	Expression Corporelle 1^{ère} période Salle motricité	Jeux 2^{ème} période Classe Mme Chambraud ou extérieur
	Anglais 2^{ème} période Classe Mme Léostic	Tennis 29/04-13 et 20/05 1^{ère} période Engt Citoyen 22/04-6/05-27/05 Classe Mme Léostic
		Jardin 2^{ème} période Engt Citoyen 10/06 Classe Mme Léostic



L'Association pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre renouvelle son programme d'activités pour 2016. Après avoir débuté l'année par une conférence sur le château de Bélâbre qui a rassemblé plus de 80 personnes en mars, l'APPB a innové avec un premier Bal Trad à Bélâbre au mois d'avril.

Le déroulement des activités de l'APPB prévoit pour la période estivale:

- des promenades commentées dans le passé de Bélâbre les dimanche 19 juin, et 17 juillet, puis le lundi 15 août. Une visite particulière a eu lieu le samedi 7 mai pour les **Savoyards de Monnetier Momex, commune de Savoie jumelée avec Bélâbre**

- la fête de l'Association le dimanche 26 juin à Chalais autour d'un goûter pique-nique avec une promenade agrémentée d'un Quizz

- une promenade en barques le dimanche 24 juillet allant du vieux pont de Bélâbre à Jovard pour un pique-nique à l'heure du goûter. La réservation des embarcations devra être faite auprès de l'Office de tourisme

- une exposition se tiendra au mois d'août sur le thème : « Au temps de Gaston Chéreau ».

Informations sur le blog de l'APPB : <http://patrimoinebelabre.over-blog.com>

Contact : paysbelabre@yahoo.fr

Tél.:02.54.28.73.08

Bélâbre : « L'île de la Marquise » un site majeur pour les chauves-souris

Sur les 25 espèces de chauves-souris que compte le département, 11 espèces sont connues sur le site :

- **3** espèces s'y reproduisent (Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Noctule commune),

- **6** espèces y hibernent (Murins de Daubenton, à moustaches, de Natterer, à oreilles échancrées, Grand Murin et Grand Rhinolophe),

- **4** espèces y transitent (Rhinolophe euryale, Petit Rhinolophe, Pipistrelles commune et de Kuhl).

Les chauves-souris gîtent dans les ruines du château, dans les caves qui étaient les anciennes cuisines. Le parc arboré n'est pas en reste puisque de nombreuses cavités arboricoles sont présentes et accueillent des espèces comme la Noctule commune.

Cette colonie mixte est d'importance nationale, elle compte :

- **Grand Rhinolophe** : **1150** adultes et jeunes soit **48%** de la population régionale estivale, **>2%** de la population nationale, c'est l'une des **3** plus importantes de France.

- **Murin à oreilles échancrées** : **550** adultes et jeunes soit **11%** de la population régionale estivale.

La présence de cette colonie de chauves-souris indique un environnement riche en milieux naturels de qualité.



*De plus, cette île de l'Anglin est potentiellement fréquentée par des espèces patrimoniales de vallée classée en **Natura 2000**, comme le Castor d'Eurasie, la Loutre d'Europe et des libellules comme le Gomphe de Graslin, la Cordulie métallique et la Cordulie à corps fin. Des inventaires complémentaires sur d'autres groupes taxonomiques seront réalisés dans les années à venir afin de connaître au mieux les enjeux de conservation.*



Fête des voisins

La fête des voisins est née à la fin des années 1990 à partir de l'idée de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale afin de rompre l'isolement et de créer un sentiment d'appartenance à un quartier. Au fil des ans de multiples appellations ont vu le jour pour désigner des variantes : immeubles en fête, fête de rue, barbecue de quartier, dîner des voisins... dans plus de 1 000 communes françaises.

A Bélâbre 3 fêtes des voisins sont désormais bien établies et, fortes de leur réussite, pourraient donner des idées à d'autres habitants. Cette année elles se dérouleront le samedi 4 juin au Bout du Pont rue Jean Jacques Rousseau (4^{ème} édition), le samedi 11 juin Avenue Jean Jaurès (3^{ème} édition) et le dimanche 3 juillet au Peuplé (6^{ème} édition).



Quelques instantanés de la fête de Pâques



Le spectacle du soir



Magie



Chasse aux oeufs

BÉLÂBRE

L'EAU, LA TERRE, L'AIR, LE FEU

Balades et randonnées en Marche Occitane Val d'Anglin

8,6 KM - 2H

BALISAGE : —
DÉPART : Office
de tourisme

Les hommes ont su utiliser les quatre éléments pour faire fonctionner des activités artisanales (tuileries et fours à chaux) et surtout industrielles (forges) qui ont apporté à Bélâbre et sa région une économie prospère jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

Les vestiges du château depuis le vieux pont, les anciens logements des forgerons et le site de la Forge de la Gastevine, le pittoresque village de Jovard et sa chapelle romane du XII^e, le séchoir de la tuilerie de la Basse Cour.



chapelle de Jovard

Point de départ
N 46°32'58.8" - E 001° 09'23.2"

Route

Chemin

Edifice religieux

Aire de pique-nique

Moulin

Point de vue

Code de balisage

Bonne direction

Mauvaise direction

Changement
de direction

Conception : Ebième Fradin www.akti.fr / Photographies : Alain Nevrière / Cartographie : Actual

Réalisation



En partenariat avec



Hommage à RENE RABUSSIER :

Les liens entre René et l'Office de Tourisme ont écrit une belle et longue histoire puisque lorsqu'à l'initiative de Robert Taillebourg a été constitué en mai 1983 le Syndicat d'Initiative du canton de Bélâbre, qui deviendra plus tard Office de Tourisme, le poste de trésorier fut aussitôt proposé à René qui l'occupa de bien longues années jusqu'en 2011.

Pendant près de 30 ans l'Office de Tourisme, puis le camping et plus tard la baignade sont devenus le domaine de prédilection, souvent partagé avec Jeanine, d'un « Bubu » au sourire malicieux souligné par sa célèbre moustache, au cœur « gros comme ça » toujours prêt à donner un coup de main ... suivi comme son ombre par sa petite charrette remplie d'outils, ficelle, fil de fer et autres trésors. Un Bubu intarissable pour renseigner les visiteurs à l'Office de Tourisme sur les attraits de Bélâbre et des environs.

Le tourisme, mais aussi le Comité des fêtes, les anciens combattants... Comment ne pas être bouleversé par son témoignage exprimé sur la place lors de la cérémonie commémorant le 10 juillet 1944 ? Toutes ces associations, mais aussi la vie municipale. Mars 1989, la liste conduite par Robert Taillebourg pour les élections municipales compte aux côtés des 12 candidats sortants 3 nouveaux : Laurent Laroche, moi-même et René Rabussier présenté par notre tête de liste comme « la tête et les bras de l'animation à Bélâbre ». Le début d'une belle aventure et le commencement d'une amitié inaltérable.

Alain Nevière Président de l'Office de Tourisme



Bélâbre



Le Comité de jumelage Bélâbre Monnetier Mornex Esserts Salève vous propose un séjour découverte avec ballades excursions (départ le lundi 05 septembre et retour le vendredi 09 septembre 2016).

Prévoir un budget de 250€ (covoiturage + hébergement en ½ pension).

Pour tous renseignements 06.81.26.77.87 ou 06.80.13.73.40

TRIBUNE LIBRE

Ce bulletin est aussi le vôtre. Si vous souhaitez intervenir, cet espace est à votre disposition, pour tout sujet intéressant notre commune et ne mettant pas en cause des personnes. (10 lignes maximum)

Etat-Civil du 10 novembre 2015 au 4 mai 2016

Naissances

DUBREUIL Lia
MERCIER Alexy
BERROYER Aaron

Mariage

Anne MARCHAND et Thibault DEFRENE

Décès

BOUTILLIER Paulette veuve CARON
CARRÉ Jean-Claude
MAZZERBA Jacquy
CHASSEIGNE Raymonde veuve DELAGE
RANGEON Patrick
RABUSSIÉ René
COLLIN Roland
MOREAU Jeanne veuve COUTURAUD

Horaires de la Mairie

Les lundis, mercredis et vendredis de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 16 H 15
Les mardis et jeudis de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 45



Le plan d'eau (Evan Be.)



Le vieux pont (Lucas)



Le stade de foot (Evan Bo.)

Calendrier des manifestations 2ème semestre 2016

Juillet

- Samedi 2 : Méchoui de la SSB
Samedi 9 : Concours de pêche (adultes)
Dimanche 10 : Commémoration du 10 juillet 1944
Mercredi 13 : Soirée entrecôte du CdF et feu d'artifices
Samedi 16 : Course cycliste Etoile d'Or
Théâtre musical
Mardi 19 : Les mardis « jazz »
Samedi 23 : Fête de Pomme d'Api
Dimanche 31 : Paëlla party de la Pétanque

Août

- Dimanche 7 : Loto plein air du CdF
Samedi 27 : Méchoui des Donneurs de Sang

Septembre

- Dimanche 11: Concours Boules Lyonnaises
Promenade commentée de l'APPB

Octobre

- Samedi 1er au dimanche 9 : Rencontres Artistiques du Vald' Anglin
Mercredi 5 : Course cycliste départ du « trophée des champions »
Dimanche 9 : Brocante d'Automne
Dimanche 16 : Loto Pomme d'Api

Novembre

- Samedi 12 : Loto Association Parents Elèves
Samedi 19 : Repas des bénévoles du CdF
Samedi 26 et Dimanche 27 : Marché de Noël

Décembre

- Vendredi 16 : Goûter de Noël de l'APE
Samedi 24 : Crèche de Noël du CdF
Samedi 31 : Réveillon organisé par le CdF

CdF = Comité des Fêtes

APE = Association des Parents d'Elèves

APPB = Association pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre

